

Trois D'UNION

N°74 - DECEMBRE 2014

Joyeux Noël... Joyeux Noël... Joyeux Noël... Joyeux Noël...



Cérémonie du 11 novembre



page 4

EDITORIAL DU MAIRE

3

ACTUALITÉS

4 - 5 Repas des Conjointes survivants - 11 novembre - École et cinéma - Halloween - Conférence - Collège - Faire de l'art autrement.

DOSSIER

6-7 Obligations pour les points d'eau potable (...)

NOTRE VILLE

8- 14 Travaux au cinéma - Les DG en Congrès - Défibrillateurs - Tennis - Natation - Maisons Fleuries - OMAC - Conseil de quartier - Handicap - Atelier jardin - Médaille de la famille - Expo - Conférence - Marchés de Noël - Culture - Tribune libre.

INFOS EXPRESS

15 Erratum photo - Services à domicile - Inscriptions électorales - Permis à points.

Noël

16 Achetons local !

CUISINE

17 Etoiles de Noël au chocolat et aux deux poivres.

JEUX

18 Anagrammes fléchés
Sudokus

A L'AFFICHE

19 Cinéma
Lecture

AGENDAS

20 BACCARAT
RAON-L'ETAPE
Ordures ménagères

trait D'UNION

Baccarat

DECEMBRE 2014



Dossier : protection des captages d'eau

6-7
pages



Supplément 70^e anniversaire de " La libération de BACCARAT "



page 13

Exposition de poupées anciennes
& d'ours contemporains

Voir la vidéo
sur notre site internet



@ www.ville-baccarat.fr

Directeur de la publication	Jocelyne CAREL
Rédaction, mise en page, photos	Florence HORNY Jocelyne CAREL
Couverture	Joyeux Noël
Imprimeur	Imprimerie LORMONT ZA Hellieule 2 88100 St Dié-des-Vosges
Distributeur	Mairie de Baccarat
Dépôt légal	N°08/00002 - 11/08/08
Mairie de Baccarat	2 rue Adrien Michaut 54 120 BACCARAT T. 03.83.76.35.35 F. 03.83.76.35.30
Trait d'Union	03.83.76.35.36

La Ville de BACCARAT s'affirme progressivement comme une ville de culture et de talents, pour le plus grand bonheur de nos concitoyens, de plus en plus nombreux à fréquenter nos établissements culturels et à assister aux grands événements programmés tout au long de l'année.

Cette ambition d'une culture accessible à tous, qui allie l'exigence de qualité à la volonté de partage et de plaisir, suppose que les acteurs culturels, en complément de ce qui a été mis en place depuis 2008, nous proposent et imaginent encore de nouveaux espaces de créativité et de rencontre.



Je sais pouvoir compter sur une équipe municipale et administrative qui saura apporter les évolutions nécessaires au développement de cette culture populaire qui sied tant à BACCARAT. La reconstitution d'un Office Municipal d'Animation Culturelle (OMAC) qui fédérera toutes les associations à caractère culturel, présentes dans notre ville, va dans ce sens.

Plus que jamais, les arts et la culture doivent s'installer au cœur de la Ville, pour mieux nous inviter à la surprise, à la réflexion et à l'émerveillement. Ainsi, nous devons explorer les liens entre la culture et d'autres domaines avec une programmation pluridisciplinaire associant des spectacles éclectiques, des rencontres, des expositions, des conférences, en complémentarité de ce que nous avons développé avec succès depuis 2008.

Grâce à cette diversité d'actions, la Ville de BACCARAT amplifiera la nouvelle dimension culturelle engagée depuis 2008 et confirmera son rayonnement.

Il est essentiel aujourd'hui, alors que nous venons de vivre une année de commémoration de conflits qui ont marqué l'Europe, face à une période aujourd'hui difficile pour bon nombre d'administrés en détresse sociale, de donner tout son sens à une action culturelle forte, indispensable au progrès humain pour dessiner le visage de la société de demain.

Aujourd'hui face à la recherche d'une nouvelle citoyenneté il est nécessaire d'aller plus loin car c'est par la culture que l'humanité pourra se réinventer et que l'être humain développera son imaginaire pour construire une société plus juste.

A BACCARAT, nous nous efforçons depuis 2008 de forger ce socle culturel. Nous continuerons nos efforts dans la concertation et forts de la mise en place du futur OMAC.

Bien fidèlement,

Christian GEX
Maire de BACCARAT

Conjoint survivants



C'est en toute amitié et sympathie que les adhérents de l'association des conjoints survivants aiment se retrouver à l'occasion de leur repas annuel à la salle des fêtes. Tous ont apprécié la terrine à la mirabelle, l'émincé de volaille et l'assiette gourmande en dessert. Bien entendu, ce moment est particulièrement attendu pour le sympathique repas et les échanges qui rompent un peu le quotidien des personnes seules.

Opération « école & cinéma »



C'est un dispositif national d'éducation artistique au cinéma, mis en œuvre par l'association « les enfants de cinéma » qui a pour but de faire découvrir aux écoliers le cinéma en tant qu'art.

Avec « école et cinéma », les enseignants et leurs élèves assistent en salle à la projection de films représentant la diversité cinématographique. Ils approchent les constituants de l'œuvre, les procédés et les genres, contribuant ainsi à l'élaboration d'une culture commune. Ces rencontres avec les films ainsi que les activités que les enseignants proposent, favorisent la formation du jugement, du goût et de la sensibilité. Elles permettent de cultiver une attitude de curiosité pour les productions artistiques, patrimoniales et contemporaines françaises et étrangères qui est l'un des objectifs d'attitude fixé par le socle commun de connaissances et de compétences.

L'association « les enfants de cinéma » mène depuis son origine une réflexion sur le cinéma et le jeune public.

A la demande conjointe des deux ministères, tous les professionnels du cinéma s'engagent à garantir une tarification spéciale, volontairement avantageuse pour les élèves lors des séances du dispositif.

Dans le cadre de ce projet, et pour la 2^{ème} année consécutive, les élèves des écoles maternelles et élémentaires peuvent venir découvrir au cinéma bachamois la sélection des films 2014/2015 issue du catalogue national. Deux films sont proposés par trimestre, pour le cycle 2 et le cycle 3.

La participation financière par séance et par élève est de 2,50€ ; **comme l'an dernier, elle est entièrement financée par la municipalité.**

La victoire de la Paix



Nous nous souvenons avec respect et émotion de cette journée du 22 août 1914 qui dévoile l'horreur effroyable de la guerre. De ces 2700 jeunes français morts au combat ce jour-là.

Nous nous souvenons de ce 12 septembre 1914, de ce sursaut français qui redonne foi en nos combattants et en la France.

La journée de ce 11 novembre 2014 a été dédiée à la fraternité entre les peuples et à la paix, à la réflexion que chacun d'entre nous doit conduire sur la nécessité de préserver la paix, de défendre les fondements de notre République et de l'Europe, de garantir la place de la France dans le monde, concluait le message du 96^{ème} anniversaire de l'armistice de 1914, écrit par Kader ARIF, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la Mémoire, transmis par le premier magistrat, Christian GEX.

Les enfants de BACCARAT ont démontré, qu'ils savaient ne pas oublier, tant au monument aux morts, où les autorités civiles et militaires ont déposé une gerbe, un bouquet de fleurs par le Président du souvenir français, qu'au cimetière.

Les élèves des écoles ont déposé un drapeau français au pied de chacune des croix au carré militaire où reposent des jeunes gens à peine plus âgés qu'eux.

Une gerbe a été ensuite déposée au pied du drapeau bleu, blanc, rouge, témoignage des hommes libres et reconnaissants du sacrifice de leurs aînés. Un grand moment également quand les enfants ont interprété l'hymne national. Une marseillaise chantée en cette matinée d'anniversaire de l'armistice de 1918, sous la conduite de leur professeur de chant Nathalie BARTHÉLEMY. Une délégation de militaires du 501^{ème} Régiment de Chars de Combat de MOURMELON-LE-GRAND, parrainé avec notre ville, était présente.

La Musique d'Ensemble Municipale a joué les hymnes d'usage avant d'ouvrir le défilé jusqu'au carré militaire ainsi qu'à l'église d'hiver Sainte-Thérèse.

Les sapeurs-pompiers du centre de secours de BACCARAT ont honoré de leur présence cette cérémonie solennelle.

Claude LINDER,
Adjoint aux Associations Patriotiques.

Jocelyne CAREL, Adjointe



Le service jeunesse de la CCVC avait donné rendez-vous à tous les monstres de la ville pour le défilé de l'accueil de loisirs, via une chasse aux bonbons des plus terribles. Les commerçants locaux, la Mairie, l'OT, la MHB ont joué le jeu et ont offert des sucreries aux enfants.

Halloween

Une conférence sur de bonnes ondes

Le plus souvent stupéfaits, les nombreux auditeurs ont suivi avec un grand intérêt les propos et les démonstrations de Stéphane DIDELOT sur les incidences des champs électromagnétiques dans notre environnement. Que ce soit dans notre intérieur : chambre, cuisine, salon... ou à l'extérieur, nous subissons au quotidien des ondes à plus ou moins grandes doses.

Il est bon de savoir que chacun peut agir sur des petites choses aux grands effets, comme éloigner nos réveils électriques ou n'utiliser que ceux à piles, vérifier que nos prises électriques sont branchées dans le « bon sens ». Un petit détecteur à dix euros peut vous aider. Il est aussi recommandé d'éloigner les portables de notre corps (utiliser le haut-parleur, ne pas les ranger dans les poches ...), de se méfier du wi-fi, blue tooth...

C'est avec beaucoup d'humour et de persuasion que l'intervenant a assuré le public vers une prise de conscience et les moyens pour palier à ces phénomènes de champs électromagnétiques nocifs pour notre santé.



Faire de l'art autrement



Passer des arts plastiques aux arts visuels ... est un jeu d'enfant grâce à Valérie MAURY en intervention à l'école primaire du Centre dans la classe de Claude MOUGENOT. Spécialiste du Scrapbooking, la gérante de « Mille et une créations », par la réalisation d'un support photo très nature a appris aux enfants une foule de techniques créatives : patine, tampons, gesso (pâte acrylique pour des effets blanchis), pâte à modeler spéciale (Darwi), motifs en bois à coller, utilisation de feuilles pré-imprimées pour un effet déchiré. Stéphanie VANESSON, membre du club animé par Valérie, est venue prêter mains fortes bénévolement.

Collège : des élèves en armure



C'est sur l'initiative des professeurs d'Histoire et de Français, qui adaptent et coordonnent leurs programmes respectifs que les élèves de 5^{ème} ont eu la chance de rencontrer Erwan de MOLÈNE de la compagnie Médiévale de Lorraine. Travaillant sur la période du Moyen-Âge dans ces deux matières, ils ont pu assister à une démonstration des différents armures et armes de l'époque. Cette intervention a permis de rendre plus vivants les cours sur cette époque passionnante de l'Histoire et de revoir un peu les préjugés sur les chevaliers inculqués par les représentations télévisées. « Un épisode » que les élèves ne risquent pas d'oublier tant, sous sa bannière noire et rouge, Erwan a su se montrer persuasif !

Obligations pour les points d'eau potable : les périmètres de protection des captages

Les captages utilisés pour la production d'eau destinée à la consommation humaine doivent être protégés par des périmètres de protection.

Ceux-ci sont établis en fonction de l'ouvrage de captage des eaux, des caractéristiques de l'aquifère et de l'environnement du captage.

Les périmètres de protection sont établis en vue de prévenir toute pollution accidentelle ou chronique des eaux.

Ils sont déclarés d'utilité publique et fixés par arrêté préfectoral : les servitudes peuvent renforcer la réglementation générale applicable aux différentes activités, installations et dépôts ou les interdire.

Trois périmètres

La procédure permet la mise en place de 3 périmètres :

- **le périmètre de protection immédiate** dans lequel seules les activités en lien avec l'entretien de l'ouvrage peuvent être menées. Il correspond aux alentours immédiats du captage d'eau (quelques ares).

Ce périmètre doit être acquis en pleine propriété par la collectivité qui exploite l'ouvrage, sauf si les parcelles font partie du domaine de l'Etat ou appartiennent à une collectivité publique. Il a pour fonction d'empêcher la détérioration des ouvrages et le déversement de substances polluantes à proximité du captage. Cette surface doit être acquise et clôturée par le maître d'ouvrage.

- **le périmètre de protection rapprochée** dans lequel des activités, installations ou dépôts peuvent être interdits ou réglementés (c'est-à-dire soumis à des prescriptions renforçant la réglementation générale). délimite un secteur, de superficie variable selon la vulnérabilité (en général de quelques hectares), calqué sur la zone d'appel du point d'eau ; en général pour un temps de transfert de 50 jours pour les eaux souterraines. Il est conçu afin de permettre l'intervention sur la ressource en eau avant qu'une pollution n'atteigne le captage. À l'intérieur de ce périmètre, les activités susceptibles de provoquer une pollution de l'eau captée sont restreintes voire interdites (constructions, rejets, dépôts, épandage).

- **le périmètre de protection éloignée** dans lequel des activités, installations ou dépôts peuvent être réglementés. La fixation de ce périmètre est facultative.



Article L.1321-2 / Code de la santé publique

« En vue d'assurer la protection de la qualité des eaux, l'acte portant déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines mentionné à l'article L. 215-13 du code de l'environnement détermine autour du point de prélèvement un périmètre de protection immédiate dont les terrains sont à acquérir en pleine propriété, un périmètre de protection rapprochée à l'intérieur duquel peuvent être interdits ou réglementés toutes sortes d'installations, travaux, activités, dépôts, ouvrages, aménagement ou occupation des sols de nature à nuire directement ou indirectement à la qualité des eaux et, le cas échéant, un périmètre de protection éloignée à l'intérieur duquel peuvent être réglementés les installations, travaux, activités, dépôts, ouvrages, aménagement ou occupation des sols et dépôts ci-dessus mentionnés ... »

Articles R.1321-6 à R.1321-14 / Code de la santé publique

Plan d'Action Départemental de Protection des Captages.

Il est créé seulement si certaines activités sont susceptibles d'être à l'origine de pollutions importantes de l'eau. Il constitue une zone sensible.

L'intérêt des périmètres de protection est largement démontré. Cette prévention permet d'éviter des contaminations pouvant entraîner la fermeture des ouvrages ou des restrictions de certains usages de l'eau.

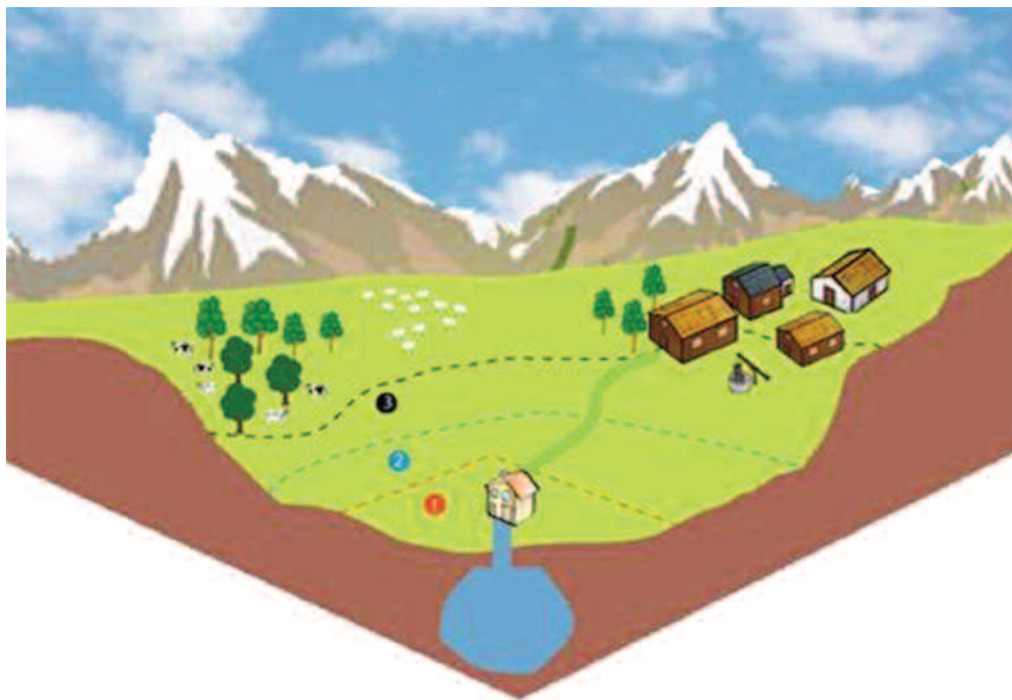
Les prescriptions (interdictions ou réglementations spécifiques) édictées dans l'arrêté préfectoral s'appliquent :

- à tous les projets postérieurs à la publication de l'arrêté préfectoral,
- avec évaluation particulière de chaque situation, et si nécessaire avis d'hydrogéologue agréé, pour ce qui préexistait à la date de signature de l'arrêté préfectoral. L'autorité sanitaire (ARS) statue sur chaque situation (poursuite avec aménagements ou interdiction des activités, installations ou dépôts selon le risque qu'ils représentent pour la protection de l'eau).

Exemple d'illustration du périmètre de protection immédiate, rapprochée et éloignée.

L'instauration des périmètres de protection est une priorité des autorités sanitaires.

Elle poursuit l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau potable en préservant les captages des pollutions ponctuelles et diffuses.



La procédure

La procédure de déclaration d'utilité publique et de définition des périmètres de protection implique pour le pétitionnaire de fournir à l'administration un dossier comprenant :

- une délibération de la collectivité,
- un dossier hydrogéologique préalable sur lequel un avis d'hydrogéologue agréé sera demandé,
- un dossier (plan et état) parcellaire identifiant chaque parcelle incluse dans les projets de périmètres de protection immédiate et rapprochée.

Le service instructeur (Agence Régionale de Santé ARS) sollicite l'avis des services de l'Etat (DREAL, DDT, ONF Chambre d'agriculture ...) et des communes concernées par les périmètres de protection.

Ensuite une enquête publique est menée conjointement à une enquête parcellaire.

Sur la base des avis des services consultés et de l'avis du commissaire-enquêteur, une notice de présentation du projet et un arrêté préfectoral sont présentés au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST). En cas d'avis favorable de cette instance, l'arrêté préfectoral est proposé à la signature du Préfet.

La procédure de protection des captages (et leur déclaration d'utilité publique) est menée simultanément à la procédure d'autorisation d'utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine :

- obligatoirement s'il s'agit d'une régularisation administrative des captages et de leur utilisation au regard des réglementations (cas des forages existant depuis plusieurs dizaines d'années). Dans ce cas, un seul arrêté préfectoral reprend l'ensemble des points.

- selon les situations s'il s'agit d'un nouveau captage soumis à autorisation en application de la nomenclature Loi sur l'Eau.

Dans le cas d'un nouveau captage soumis à déclaration au regard de la nomenclature Loi sur l'Eau, il n'est pas possible de mener simultanément l'ensemble des procédures en raison de la non-concordance des différents délais en vigueur imposés par ces procédures.

Dans ce cas, il est procédé chronologiquement :

- à l'instruction de la demande de prélèvement d'eau,
- à l'instruction de la demande d'autorisation d'utiliser l'eau en vue de la consommation humaine,
- à l'instruction de la demande portant sur la déclaration d'utilité publique et la fixation des périmètres de protection de captages et sur la déclaration d'utilité publique du prélèvement d'eau (cette dernière pouvant également être instruite simultanément à la demande concernant le prélèvement d'eau).



■ Le cinéma en travaux

Depuis près de deux mois, vous avez pu constater que le cinéma faisait l'objet de travaux conséquents. Il s'agit de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir utiliser l'ensemble des services du cinéma. Or, comme il faut penser cet accès depuis l'entrée du site, l'association d'Education Populaire et Sociale (AEPS) a été amenée à entreprendre de gros travaux qui permettent en même temps une réelle réhabilitation du site et du cinéma lui-même.

Le plus visible, de l'extérieur, c'est la création d'un vrai parking et le remplacement du gravier par un enrobé.

Autre élément bien visible : une rampe accolée au bâtiment qui va permettre aux personnes en fauteuil d'accéder de plain-pied à l'entrée principale. La caisse de vente des tickets et le comptoir de confiserie seront également mis aux normes et abaissés. Une signalétique sera créée et à l'intérieur de la salle, une rangée de sièges a été enlevée pour créer un emplacement pour les fauteuils roulants. Les toilettes ont été démolies et complètement modernisées. Sans compter que, depuis l'an dernier, le cinéma est équipé d'une boucle magnétique qui permet aux personnes malentendantes de profiter pleinement des séances.

Ces travaux sont entièrement financés par l'association, avec l'aide de la Mairie de Baccarat, de la Communauté de Communes des Vallées du Cristal, du Conseil Général et de



Jacques LAMBLIN, député. Beaucoup de changements donc, qui profiteront à tous, grâce à l'amélioration des sanitaires, mais aussi à celui de l'éclairage et de l'accès aux différents services. Le cinéma n'est pas fermé pendant les travaux.

Sachez aussi que la location de la salle, hors séance de cinéma, est possible ou que toute association, groupe, comité d'entreprise peut nous commander un film pour une projection particulière. Nous sommes à votre entière disposition pour vous aider à réaliser vos projets. Plus que jamais pour que ce cinéma vive, pour qu'il dure, pour qu'il continue de s'améliorer pour vous, il a besoin de spectateurs, alors toute l'équipe de bénévoles du cinéma et son directeur, Jean-Yves LAURENT, vous attendent.

■ Les DG en congrès à BACCARAT

Réunis trois jours (du 15 au 17 octobre 2014) à Nancy à l'occasion de leur 74e congrès, les membres du Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales, sous l'impulsion de Franck LEFEBVRE, DGS de Jarville et Président de l'union régionale du SNDGCT, ont abordé les évolutions juridiques et statutaires liées aux fonctions de directeur général des services, tout ceci, sur fond de rigueur budgétaire.

Des ateliers thématiques sur les réseaux sociaux, la déontologie, la mutualisation des services, etc. ont permis de dresser un portrait de ce qu'est aujourd'hui la fonction de directeur général des services (DGS), une fonction entre le politique et l'administratif, toujours au cœur des décisions qui auront un impact sur le territoire.

En marge de ce congrès, Eric CHAPAYS, directeur général des services de la ville de Baccarat, membre du bureau du SNDGCT a proposé de terminer ce congrès par une visite de la Ville de BACCARAT. Ainsi, une cinquantaine de DGS venue de toute la France s'est réunie salle de République en ce samedi 18 octobre 2014 afin de découvrir les attraits du territoire de BACCARAT. Avec l'appui de la Communauté de Communes des Vallées du Cristal et de l'Office de Tourisme, une visite du Pôle Bijou, du Musée des Sources d'Hercule et de l'église Saint-Rémy a pu être organisée.



■ Défibrillateurs à disposition

Suite à l'article paru dans notre magazine N°72 d'octobre 2014, le défibrillateur mis à disposition du public par la société Aubry Gaspard est situé 3 rue de la Baugerie.

Rappelons que deux appareils sont répartis sur le territoire communal, place des Arcades près des toilettes publiques et devant la piscine « Jean-Marie FEVE » rue Emile GRIDEL.



■ Grand cru estival pour le tennis féminin bachamois »

Céline JACQUOT

Classée 30/1 en 2013, elle est montée de 2 classements en 2014 pour être classée 15/5 cette année, grâce entre autres à 3 “perf” : une à 15/5 et 2 à 30. Ces 3 dernières victoires lui ont permis d'obtenir le titre de **championne de Lorraine** 4^{ème} série 2014 et de **défendre ce titre à Roland Garros**.

Bravo aussi à **Stéphane LEINERT**, entraîneur de toutes ces joueuses et dont les conseils précieux “portent de toute évidence leurs fruits”.



Cathy STEIMER (ci-contre)

Classée 15, 1 “perf” à 5/6, 2 victoires à 15 ...

Elle a également passé 2 tours au critérium régional 2nde série.

Sacrée championne départementale et régionale en 35 +, ce qui lui a permis d'accéder aux **championnats de France à Roland Garros** en 35 + (comme l'année dernière). Défaite au 1er tour : 6/4, 7/6 contre une joueuse classée 5/6.



Natacha MARGOT - Catherine LARSONNEUR

Victoire au tournoi des Gazelles 2014 pour la paire Natacha MARGOT (à gauche) et Catherine LARSONNEUR (à droite). Le double bachamois a remporté la 5^{ème} édition du tournoi des Gazelles, organisé par la commission féminine du CD 54.

Parmi les 14 équipes, y figurait également une seconde

équipe de la cité du cristal composée de Maud MARCHAL et Fanny INCE. Pour information, les matchs se déroulaient en un set.

Ce tournoi était organisé par Christina LEINERT, présidente du TC Baccarat, également Vice-présidente du CD 54, qui est en charge du développement du Tennis féminin Meurthe & Mosellan. Pour l'anecdote, ce tournoi très amical a pour but d'être un tremplin pour les femmes qui n'osent pas s'inscrire en compétition, Natacha en est un exemple frappant en passant de non-classé à 30/3 et sachant qu'elle est sourde et muette. Malgré les difficultés liées à ce handicap, elle participe désormais à diverses compétitions grâce à l'accompagnement reçu et le soutien apporté par Christina LEINERT. Un beau projet humain gagné !

David BEGNENE, adjoint aux sports

■ Les nageurs du club bachamois récompensés

Vendredi 14 novembre, la ville de BACCARAT et son maire Christian GEX, ont accueilli pour la première fois l'Assemblée Générale du Comité Départemental 54 Natation dans la salle des fêtes. Une réunion particulièrement suivie, puisque l'ensemble des clubs du département étaient représentés, certains dirigeants et nageurs ayant fait le déplacement depuis LONGWY, VILLERUPT ou PONT-À-MOUSSON. Après la présentation d'un bilan sportif 2014 très positif, ce rassemblement fut l'occasion de récompenser les meilleurs compétiteurs ayant défendu les couleurs de la Meurthe et Moselle partout en France. Parmi eux, quatre nageurs du club local, **Loan AUBRY, Tom WALDECK, Tom STEIMER et Maxence WAGNER**, cités pour leur participation active à la sélection départementale lors de la **Coupe de France des départements** en juin dernier à Troyes. Lors de son intervention, Christian GEX a confirmé au Président Gilles CATANI, la volonté de la ville et des élus de BACCARAT d'apporter les moyens nécessaires au Baccarat Aquatic Club, pour rivaliser prochainement avec les meilleurs de Meurthe et Moselle.



Fabrice STEIMER, adjoint

LA PHOTO DU MOIS

la photo du mois



Des maisons fleuries ... une ville embellie !

C'est toujours un véritable plaisir pour la Municipalité de récompenser les personnes qui oeuvrent à l'embellissement de la ville au travers du concours des maisons fleuries. Sous la houlette de Claude LINDER, adjoint, les différents lauréats ont été félicités lors d'une cérémonie dans les salons de l'Hôtel de Ville et ont reçu plantes et fleurs pour nourrir encore plus leur passion. Félicitations à tous !

Maison avec jardin visible de la rue :
1^{er} Francis DENAIN - 2^{ème} Michel DUMAS - 3^{ème} Marie-Jeanne PASTOR

Fenêtres – balcons – terrasses :
1^{er} Monique CHATTON - 2^{ème} Nika AUBERT - 3^{ème} Nicole GEORGE

Cités : 1^{er} Marie-Thérèse HUSSON - 2^{ème} David DENOYE - 2^{ème} Ex Patrice ETTER

Décor floral sur la voie publique :
1^{er} Colette CHAMPION - 2^{ème} Marie-José NEIGE

HLM : 1^{er} Edith KLEIN - 2^{ème} Allan CLEMENT - 2^{ème} Ex Patricia MIDON - 2^{ème} ex Domingo Rodrigues

Badménil : 1^{er} Bernard GERARDIN - 2^{ème} Bernard JACQUOT - 3^{ème} Cécile SEVERIN

Commerces : 1^{er} Boulangerie PIERRE

Jardin et potager : 1^{er} Martine HUMBERT

■ Un Office Municipal de la Culture

La culture est une dimension essentielle de l'action de la municipalité qui a à cœur de favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre.

Actuellement, la ville bénéficie d'une riche politique culturelle, attestée particulièrement par les conférences ou les expositions. Il restait à compléter ce dispositif en développant un nouvel aspect du partenariat entre la ville et les différents acteurs locaux (associations, école de musique, établissements scolaires...). Ce sera chose faite avec la création d'un OMAC (Office Municipal d'Animation Culturelle) suite à **une assemblée générale constitutive prévue le 23 janvier 2015.**

Le but de l'OMAC est d'être un levier de développement, un organe de réflexion et une force de proposition pour promouvoir et accompagner l'animation culturelle et artistique de BACCARAT. Concrètement, cela signifie que l'office aura à cœur de soutenir les associations et les établissements scolaires, membres de l'OMAC, afin d'encourager et de développer les manifestations qu'ils organisent. Mais cela implique également que l'OMAC pourra, avec l'appui de ses membres, être à l'initiative d'événements culturels. Dans tous les cas, cet office se veut un lieu de réel partenariat et de dialogue, qui s'appuiera sur ses membres, dans la diversité et la richesse que pourra apporter chacun.

Cela se traduira par exemple par une fête de la musique, des sorties culturelles, des concerts, la mise en place d'activités culturelles pour les jeunes (atelier théâtre notamment). Enfin, l'OMAC essaiera de mettre en œuvre un système de communication permettant la valorisation des associations.

Avant la constitution officielle de cet office, les associations culturelles ou ayant une activité à caractère culturel ou artistique, les établissements scolaires, sont invités à une **réunion d'information** reprenant tous ces sujets, le **16 janvier 2015 à 20h30, à l'Hôtel de Ville, salle de la République.**



Isabelle PERRY - Sabine TIHA
Conseillères déléguées

Album souvenir

70^{ème} anniversaire de la
libération de BACCARAT



1^{er} NOV
2014





Baccarat se souvient

31 OCTOBRE 1944

« Ce jour-là, nous avons vécu, avec vous, habitants de BACCARAT, le changement total de votre quotidien, du jour au lendemain, dans le bruit de la bataille.

Il a suffi de quelques heures pour vous amener à ne plus voir les soldats ennemis déambuler dans les rues, à ne plus craindre les arrestations, les déportations et toutes les angoisses dues, depuis 4 ans, à l'occupation.

Il faut l'avoir vécu et il faut croire ceux qui vous le racontent pour se rendre compte de la gravité de vos soupirs de soulagement accompagnant ces moments spontanés de joie débordante. »

Extraits du discours du **Colonel (H)M COURDESSES, Président des Anciens de la 2e DB.**

« C'est avec beaucoup d'émotion que nous sommes présents pour cette journée de souvenir, celui de générations sacrifiées, de jeunes qui sont morts au combat pour défendre des valeurs, défendre la liberté, défendre les principes d'une République Française libre et démocratique. (...) Même si aujourd'hui, on le sait malheureusement trop, partout dans le monde, des gens continuent à se battre pour notre liberté, pour notre patrie et pour l'égalité de chaque individu, chaque homme, chaque femme dans son droit de vivre librement. »

Extraits du discours de **Grégory GRANDJEAN, Vice-président du Conseil Général** représentant Mathieu KLEIN, président du CG54

(...) « Il convient aussi d'évoquer tous ceux qui, à l'instar de Marcelle CUNY-CRONNE ou de Guy CALAMAI, ont facilité la progression des soldats sur le terrain.

Sans doute est-ce à tous ces anonymes que nous devons le plus grand merci, eux dont l'engagement fait de convictions, d'abnégation et de courage ont permis que cette journée ensoleillée du 31 octobre 1944 reste à jamais inscrite dans nos mémoires.

L'Histoire n'est pas une addition de dates et d'évènements, elle ne se nourrit pas seulement de ces personnages qui en marquent les périodes cruciales ou en rythment le cours.

L'Histoire est un exercice d'équilibre subtil dont nous devons nous imprégner pour construire notre avenir et réfléchir à nos engagements. C'est pourquoi, nous devons sans cesse rappeler à nos contemporains et transmettre aux jeunes générations ce que des hommes ont défendu au péril et au prix de leur vie : notre Liberté. »

Extraits du discours de **Christian GEX, Maire de BACCARAT**



(...) « Qui, en effet, n'a pas vibré en lisant les récits de l'épopée de la France Libre et de la chevauchée héroïque et victorieuse de la modeste colonne LECLERC devenue la fameuse 2^{ème} DB ? Cette glorieuse unité était non seulement un formidable outil de combat qui de KOUFRA jusqu'à BERCHTESGADEN a accumulé les victoires, mais aussi et surtout l'un des leviers politiques sur lesquels le Général de GAULLE a pu s'appuyer pour affirmer auprès de nos alliés la volonté de la France de figurer légitimement aux rangs des vainqueurs contre la barbarie et l'oppression nazie.

La libération de BACCARAT est sans conteste l'un des points d'orgue de cette stratégie. Elle marque aussi le génie tactique du Général LECLERC qui a composé, comme l'a rappelé Monsieur le Maire, le fameux menuet de BACCARAT. Pour que le menuet soit réussi, et il le fut, il ne suffit pas que le compositeur et le chef d'orchestre soient géniaux. Il faut que les exécutants, du premier violon aux musiciens et danseurs anonymes, soient à la hauteur de l'enjeu !
(...)

Baccarat se souvient.
Souvenons-nous avec elle des « gars de LECLERC », ces français Libres, « des « hommes partis de rien » comme les a nommés René CASSIN. Certains étaient des soldats de métier comme leur chef qui avait refusé la soumission à l'occupant et au régime de VICHY, d'autres étaient tout simplement des hommes et des femmes animés de la seule volonté de libérer notre Patrie du joug nazi, rétablir la République et la démocratie.
Ils sont partis de rien mais ils sont venus de partout ! »
(...)

Extrait du discours de François PROISY
Sous-Préfet de l'arrondissement de BRIEY
Représentant Raphaël BARTOLT, Préfet de Meurthe et Moselle



Les commémorations orchestrées par Claude LINDER, Adjoint aux cérémonies patriotiques, se sont déroulées à la borne de la 2^eDB, rue du G^{al} ROUVILLOIS puis devant le monument LECLERC, place de l'église, au cours desquelles ont été dévoilés deux panneaux commémoratifs. En intermède, un imposant défilé s'est déroulé dans les rues de la ville.

EN PRÉSENCE DE :
François PROISY, Sous-Préfet de l'arrondissement de BRIEY – Grégory GRANDJEAN, vice-Président du Conseil Général - Rose-Marie FALQUE, Conseillère Générale, Présidente de l'association des Maires - Michel BAUMONT, Conseiller Général - Colonel (H)M COURDESSES, Président des Anciens de la 2e DB – Bruno CUCHE, Général d'armée, co-président de la fondation de la 2e DB - Christian GEX, Maire de Baccarat et les élus bachamois - Maurice BAIER, membre de la 2e DB et du 12e chasseurs d'Afrique - Les porte-drapeaux et représentants des sections militaires et associations patriotiques - Les amis de la 2e DB.

AVEC L' AIMABLE PARTICIPATION du Régiment du Tchad de MEYENHEIM et de la délégation du 4e escadron du 501e RCC, les collectionneurs de véhicules militaires, les sapeurs-pompiers, la Bacchamoise Gymnastique, le Sporting Club, la MEM, les enfants des écoles et la population bachamoise.
MERCI À TOUS !

« Vous tous qui , à votre dernier souffle, avez mêlé le nom de la France, c'est vous qui avez exalté les courages, sanctifié l'effort, cimenté les résolutions (...) Votre gloire sera, pour jamais, la compagne de nos espérances. »

**Hommage du Général de Gaulle aux soldats et civils morts pour la France
15 mai 1945**



■ Premier conseil de quartier



Le premier conseil de quartier s'est tenu le 6 novembre dernier à l'Hôtel de ville. Conçu comme un lieu de dialogue entre les habitants et les élus, il a rempli pleinement son rôle.

Parce que la vie des quartiers s'inscrit dans le cadre plus large de la ville dans son ensemble, Monsieur le Maire a fait un point sur les grands chantiers en cours, comme le fleurissement, les finances de la ville, la voirie, la signalétique et la vidéo protection.

La présence d'une cinquantaine de personnes a permis des échanges à la fois très riches et très concrets. Chacun a pu poser ses questions concernant le quartier, sa rue ou son cadre de vie en général. Ont été notamment abordés le transit des camions en provenance des Vosges ; la vitesse excessive dans les rues et les carrefours dangereux ; le stationnement ; l'entretien de certains trottoirs et chemins ; la signalétique ; les places de stationnement au cimetière et bien sûr les incivilités diverses car hélas, le bien vivre ensemble est difficile et demande l'effort de tous.

Toutes ces questions ont été répertoriées. Certaines ont reçu une réponse immédiate. Les autres vont être étudiées par l'équipe de pilotage de ces conseils de quartier. Quelle que soit la suite qui sera donnée, positive ou négative, une réponse sera communiquée au demandeur par courrier. Cette réponse dépend non seulement des ressources de la mairie, mais aussi de sa compétence. Certains griefs portent sur des propriétés privées ou nécessitent des procédures administratives, toutes situations qui allongent les délais.

Le compte rendu de chacun des conseils de quartier sera affiché dans les panneaux d'affichage municipaux dès que ceux-ci auront été remis en état et réhabilités. Comme ces conseils de quartier seront annuels, pour chaque quartier, deux conseillers municipaux ont accepté d'être les référents à qui les habitants peuvent s'adresser pour poser leurs questions ou soumettre des propositions, entre deux réunions.

Pour le quartier 2 qui vient d'avoir son conseil, les référents sont Jean COUDRAY et Guillaume VANOT. N'hésitez pas à les interpeller, ils sont à votre disposition.

LES PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER AURONT LIEU :

Vendredi 9 janvier :

> Bureau électoral N°3

rue Docteur Retournard, rue et cour des Cristalleries, Pavillon des employés, rue du Port, rue Faubourg et Impasse Humbépaire, rue du Gué, rue Charles Pecatte, rue des Vosges, rue du Prieuré, rue de Grammont et maison forestière, rue Maréchal Lyautey, rue Maréchal Foch, rue du Docteur Schweitzer, rue Joliot Curie, rue Maréchal de Lattre de Tassigny, Allée des Acacias, rue et cités des Bingottes, Ruelle Saint Wolfgang, rue du Parc, Rue de la Liberté, Résidence du Soleil, rue Adhémar de Monteil (lotissement du Prieuré), rue Jean Monnet, Lotissement Mozart.

Mardi 3 mars : Badménil

Lundi 27 avril :

> Bureau électoral N°1

Rue Adrien Michaut, rue du Bréchon, rue Compense, rue des Trois frères Clément, rue Pasteur, rue et ruelle de la Paroisse, rue du Canal, rue des Moulins, rue des Pertusots, rue Abbé Munier, avenue de Lachapelle, rue du Pont de Pierre, rue Emile Gridel, rue Général de Gaulle, Moulin de Deneuvre, Ruelle sous le château.

Lundi 8 juin :

> Bureau électoral N°4

Rue du XXème BCP, rue et HLM de la Baugerie, Chemin de Merviller, Quartier Haxo, Route de Gélacourt, Cités Murat, Quartier Ladmirault, rue Sainte Catherine, rue Division Leclerc, Place des Arcades, rue du Général Rouvillois, Place de la Gare, rue de la Serre, rue de Gernsbach, rue Capelot, rue de Verdun, Route de Blâmont, rue des Abbés Frouard, Route de Merviller, Ruelle de la Grande Carré.



■ Handicap : l'affaire de tous

Dans notre édition de novembre dernier, nous vous informions de la mise en place d'un groupe de travail faisant partie des actions municipales sur lesquelles la majorité s'était engagée durant sa campagne électorale.

Pour ce faire, et profitant alors des travaux de rénovation des enrobés de l'avenue de Lachapelle, les travaux de mise en conformité des passages piétons accessibles aux PMR ont été réalisés dans cette rue ainsi qu'une partie de la rue de l'abbé Munier au droit de la MHB.

Ainsi, les passages pour piétons possèdent des bordures surbaissées ne dépassant pas 2 cm et sont équipés de bandes podotactiles.

Des actions similaires seront entreprises prochainement après une réunion de concertation du groupe de travail.

Enfin accessible aux personnes à mobilité réduite



Yvette COUDRAY, adjointe aux affaires sociales

■ L'atelier jardin du Secours Catholique

L'Atelier Jardin du Secours Catholique a pour objectif de permettre aux personnes ne disposant pas de terrain de cultiver pour leurs besoins personnels, légumes, petits fruits et fleurs, et aussi de partager des moments de convivialité et d'échanges dans la nature.

Pour ce faire le Secours Catholique met à la disposition des familles qui le désirent une parcelle de terrain ainsi que l'outillage pour la travailler et l'entretenir, et leur propose 2 rendez-vous par mois pour échanger sur l'évolution des cultures et tout autre sujet.

Cette année ce sont 9 familles qui ont bénéficié de cet atelier : si certaines ont pu récolter légumes, petits fruits et fleurs, d'autres ont appris à leurs dépens que le jardinage nécessite pour être productif une certaine assiduité faute de quoi l'herbe prend le dessus. L'Atelier Jardin est reconduit pour la prochaine campagne en s'attachant à concilier davantage plaisir du jardinage et rigueur pour ne pas être dépassé par les mauvaises herbes.

Quelques parcelles sont encore disponibles : les personnes intéressées peuvent s'adresser soit au Secours Catholique soit à la Mairie pour en bénéficier.



■ Médaille de la famille Française “ promotion 2015 ”

Peuvent obtenir cette distinction :

- Les mères de famille ou les pères des familles élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constant pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles.
- Les personnes qui, au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seuls pendant au moins deux ans leurs frères et sœurs,
- Les personnes élevant ou ayant élevé seuls pendant au moins deux ans un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins,
- Aux veufs et veuves de guerre qui ayant au décès de leur conjoint trois enfants et dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans, les ont élevés seuls
- Toute personne ayant œuvré de façon remarquable dans le domaine de la famille.

- La médaille de la famille peut être accordée à titre posthume si la proposition est faite dans les deux ans du décès de la mère ou du père.

Chaque dossier retiré en mairie, devra être dûment complété et accompagné :

- d'une photocopie du livret de famille (mariage et naissance des enfants),
- des certificats de scolarité 2014/2015 pour tous les enfants d'âge scolaire,
- éventuellement d'une copie du jugement de divorce ou de séparation.

**Se renseigner auprès de Madame Yvette COUDRAY
– Adjointe aux Affaires Sociales -
ou au 03.83.76.35.31**

■ EXPOSITION

Collection de poupées anciennes & ours tombés des étoiles

Du 1^{er} DECEMBRE au 23 JANVIER 2015, le Service Culturel vous invite à vous immerger dans le monde des poupées anciennes avec en clin d'œil la participation des ours tombés des étoiles, créations contemporaines.

- Une merveilleuse collection de poupées authentiques datant des années 1910-1920 rayonnera dans toutes les vitrines de la galerie de l'Hôtel de Ville. L'exposition comportera des poupées dans leurs habits et chaussures d'origine, certaines en mariées..., des bébés en biscuit de plusieurs époques, à caractère allemand notamment, en passant par la très célèbre Maison Jumeau reprise par SFBJ. Vous y découvrirez aussi les célèbres Bleuettes, ces poupées qui figuraient dans la revue La semaine de Suzette et où, chaque petite fille qui s'abonnait, recevait cette poupée !

Vous baignerez dans l'ambiance de Noël, avec au pied du sapin, des jouets d'antan. De quoi faire rêver les petites filles et tous ceux qui ont gardé leur âme d'enfant !

- Une superbe collection d'ours contemporains

Anne-Marie VERRON est créatrice d'ours de collection depuis 2006, et adhérente aux Ateliers d'Art de France depuis 2014. Sous le nom « L'ours tombé des étoiles », elle confectionne des ours de style contemporain, destinés à la décoration. Ils sont réalisés à partir des patrons qu'elle dessine elle-même. Ils sont dotés de cinq ou six articulations et rembourrés de sable et d'ouate, pour une meilleure assise. Anne-Marie a fait le choix de n'utiliser que des matières nobles, elle sculpte donc leurs visages aux ciseaux dans du mohair ou de l'alpaga. Le résultat ? Des pièces uniques disposant de leur propre personnalité !

Mais pourquoi ses ours ont-ils l'air si mélancolique ? Parce qu'ils sont tout droit tombés des étoiles... Ils sont perdus et recherchent un nouveau foyer. Pourquoi pas le vôtre ? Ses créations seront en expo-vente, à l'inverse de la collection de poupées anciennes.

L'ours tombé des étoiles, c'est aussi des cubes et cadres en bois, travaillés à la main. Grâce à un procédé de transfert d'encre, les photographies des ours sont imprégnées directement dans le bois... L'occasion de garder près de soi les ours qui ont déjà été adoptés.

Avec ces deux magnifiques collections, le Service Culturel vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année !



CONFERENCE

JEUDI 18 DÉCEMBRE 2014 -
HÔTEL DE VILLE À 15H30

« La poupée, un jouet millénaire »

Isabelle NUNCQ, artisan d'art depuis plus de 20 ans au service de la poupée, vous présentera le rôle que la poupée a joué au moment de la révolution industrielle, son essor au moment de la découverte des matières plastiques, la naissance de la poupée d'artiste dans les années 80, et ses spécificités actuelles : en tant que jouet et objet de collection.

C'est un univers passionnant et étonnant, qui nous replonge dans le monde merveilleux de l'enfance.

Attention, exceptionnellement, cette conférence aura lieu à 15h30.



EXPOSITION : du 1^{er} DECEMBRE au 23 JANVIER 2015

Entrée libre à l'Hôtel de Ville :
du lundi au vendredi de 8h à 12h et
de 13h30 (sauf jeudi 14h) à 17h 30,
le samedi de 10h à 12h.

■ Des marchés de Noël à visiter

A peine Novembre pointe le bout de son nez que déjà se dessinent les festivités de décembre.

Deux associations bachamoises vous invitent à vous rapprocher de Noël tout en douceur.

Le Comité des fêtes organise son traditionnel **marché de St Nicolas les 6 et 7 décembre** de

10h à 18h à la salle des fêtes. Venez glaner des idées cadeaux parmi tous les étals d'objets artisanaux (décorations de Noël, dentelle, chapeaux, broderies, objets en bois ...) ou gourmands (chocolat...), ou venez simplement passer un moment de convivialité en dégustant marrons et vin chaud. Dimanche, le St Nicolas sera l'invité d'honneur du marché et les enfants pourront ainsi le rencontrer. Place des Arcades, le Rotary club vous invite à découvrir ses objets de vannerie, dont les bénéfices de la vente profiteront à une action caritative.

L'Office de Tourisme vous propose une sortie au **marché de Noël de KAYSERSBERG puis de COLMAR le vendredi 12 décembre**. Transport en bus au tarif de 12€. Repas libre. Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme au 03.83.75.13.37



Communiqué de BACCARAT AUTREMENT

PRESSION FISCALE DEJA TROP LOURDE.

Encore une fois on nous parle d'endettement et de pression fiscale. On ne peut qu'être d'accord avec cette volonté de ne pas augmenter ces deux indicateurs, pourtant le spectre de la catastrophe annoncée lors de la campagne ressurgi.

Il faut attendre la fin de cette année et le début de l'année 2015 où les comptes et les budgets seront présentés. A ce moment chacun pourra en tirer ses conclusions.

Comme annoncé depuis 2 ans, des efforts importants ont été faits pour ne pas alourdir cette pression fiscale qui rappelons-le n'a cessé d'augmenter entre 2001 et 2008 pour ne plus augmenter depuis 2008.

Depuis 2 ans, les économies réalisées sur le fonctionnement sont la conséquence de plusieurs mesures qui commencent à porter leurs fruits (nous en verrons les premiers effets lors de la présentation en Mars 2015 des comptes administratifs 2014 et des budgets prévisionnels 2015) à savoir :

- Réorganisation des services,
- Réduction des frais généraux,
- Maitrise de la masse salariale,
- Responsabilisation des élus et des chefs de services aux dépenses.

Concernant les investissements, seront privilégiés les investissements qui concernent le quotidien des Bachamois, à savoir les travaux de voiries, de sécurité qui ne sont pas forcément les mieux subventionnés mais qui correspondent à la demande des administrés. Par contre nous laisserons le soin aux élus communautaires de définir ensemble les priorités d'intérêt intercommunal comme dans toute bonne démocratie.

Les élus de la Majorité Municipale

Communiqué de BACCARAT J'Y CROIS

PROGRES ET PERSPECTIVES, SUITE

Ci-dessous, le texte qui aurait du paraître sur le TU de novembre, et que nous avons retiré à la demande de M. le Maire, par souci de l'intérêt général :

Lors du Conseil Municipal du 17 Septembre, un document « APPEL A MANIFESTATION D'INTERET » nous a été présenté (ainsi qu'au Conseil Communautaire) mettant en perspective un certain nombre de projets d'ampleur, et ce, dans le cadre d'un « concours » devant permettre s'il est retenu, d'obtenir des financements complémentaires.

On peut y trouver :

- La Maison de Santé Pluridisciplinaire
- La création du Pôle Jeunesse
- Un dispositif d'aide à la pierre

Ces projets, lourds, sont portés par la CCVC.

Y figurent également, portés par la commune :

- L'aménagement du centre-gare
- La création du Village Seniors
- Un programme de rénovation de logements communaux

Aucun de ces projets, ne sera réalisé à court terme. Mais dans le contexte actuel, il convient d'être très prudent dans ses engagements : l'austérité (actuelle) et la réforme territoriale (à venir) vont restreindre les aides aux investissements.

Nous pèserons pour que seuls les projets suffisamment subventionnés soient poursuivis, mais nous rappelons notre volonté de voir naître rapidement la Maison de Santé, priorité absolue tant pour notre commune que pour les communes du territoire, en disant : « L'endettement à venir de Baccarat (ou de la C.C.V.C.) ne doit pas avoir pour effet d'augmenter une pression fiscale déjà trop lourde pour nos concitoyens ».

Florent MARULAZ – BACCARAT J'Y CROIS

SOLUTIONS
solutions

jeuac p18

Sudokus

2	8	1	6	7	3	9	4	5
3	4	5	8	9	2	7	6	1
9	7	6	4	5	1	8	3	2
6	9	2	5	1	8	4	7	3
5	1	4	7	3	6	2	8	9
7	3	8	9	2	4	5	1	6
4	2	3	1	8	5	6	9	7
8	5	7	3	6	9	1	2	4
1	6	9	2	4	7	3	5	8

4	8	5	1	9	6	2	3	7
9	3	7	5	2	4	1	8	6
1	6	2	7	8	3	9	4	5
7	4	6	3	1	9	8	5	2
8	5	3	4	6	2	7	1	9
2	1	9	8	7	5	3	6	4
3	7	4	2	5	1	6	9	8
6	2	1	9	4	8	5	7	3
5	9	8	6	3	7	4	2	1

Anagrammes fléchés

Horizontalement : EVADIONS - UTILISA - IRONIES - AIRERAI - ECARTS - AULNE - EON - UNE - ALUNIR - CRUE - ALTERNAT - FEICIAL - TE - ETC - FINES - EC - AULNE - ARIETTE - SE - REACTIIONS - ELU - HE - BRETTE - CRENER - DOIT - ISERAN - VA - LOUTRES - SPECTRES - AC - ASTREINS - ANT - TSARS - AORTE - OPTA - ILE - ATERRAIS - USES - PUINE - ISOLE - SITUANT - CREDIT - CA - SARIS - FRELES - ROTIER - LIURE - TE - ECHASSE - ENTAT - AS.

Verticalement : AVICULTURE - OASIS - ARC - ARANTELE - DUCALES - OH - ADOREE - NABOT - RESISTA - INT - REECRIRAS - TAIS - MOISANT - TETES - APURES - NE - LACAIT - STATUAIRE - ASSAUT - ROTI - ROTINS - UN - FINASSERENT - LE - QUALIFIES - EPITRE - FIN - TINRENT - CRENER - CRUT - VIRE - CETERACS - AIRERA - LE - CISELENT - OISELENT - CIRERA - UN - RAPSODE - SAOULES - EVENT - LISTA - DAINE - CE - RASTA - ET - ES.

ADIL (infos logement) : 2/12 de 10h à 12h.

ADAPA : 1,8,15, 22 /12 de 9h à 12h.

Armée de terre : sur rendez-vous en Mairie au 03.83.76.35.35

CAF : sur rendez-vous, les 4 et 18/12.

CAL : les 1 et 15/12 de 13h30 à 15h.

Conseil général : 4 et 18/12, 14h-16h

Cidff : 8/12 de 14h à 17h.

Conciliateur : sur RDV en Mairie, le Mercredi 17 décembre.

CRAM : les 10 et 24/12 de 9h à 12h.

Entraide Chomeurs : 11 décembre de 9h à 12h.

Mission Locale : sur RDV les mardis et vendredis de 9h à 12h.

Mutualistes anciens combattants : le 5 décembre de 14h à 16h30.

Relais Services Publics : les 1, 2, 3, 5, 8, 9, 10, 12, 15, 16, 17, 19, 22, 23, 24, 26 décembre.

■ Quand un Albert en cache un autre ...

Une erreur de patronyme s'est glissée dans notre dernier numéro.

A l'occasion des cérémonies commémoratives de la libération de Baccarat, le colonel COURDESSES a retrouvé Albert DUCHENE sous ses ordres à cette époque là. La photo a été prise devant l'exposition à l'Hôtel de ville. Avec nos excuses aux intéressés pour cette erreur.



■ Nouveau : des services à domicile

Coiffeuse à domicile

Sandrine MATH s'installe comme coiffeuse à domicile. Elle se déplace gratuitement dans un rayon de 20 km de Baccarat et au-delà pour un minimum de 3 personnes. Spécialiste en coloration et mèches, elle n'utilise que des produits réservés aux professionnels. Certains sont à base de kératine qui restructure la fibre capillaire pour une chevelure resplendissante. Certains produits sont également disponibles à la vente. Elle est régulièrement en formation pour découvrir et maîtriser les dernières tendances. A votre écoute, elle assure à votre domicile, un travail de qualité mettant son expérience à votre service.

Contact : Sandrine MATH 06.26.59.06.87



Dépannage informatique

A l'heure où la technologie est de plus en plus présente dans notre quotidien, Cédric QUIGNON via l'enseigne B@cc-Informatique vous propose ses services de dépannage, maintenance, installation et vente d'ordinateur.

Il répond à vos besoins 7j/7 à votre

domicile : lenteur de votre ordinateur, problème de configuration, dépannage urgent, formatage, réinstallation de vos logiciels, réinstallation de Windows avec licence, nettoyage ventilation dissipateur et contrôle de température, installation anti-virus ou Box, ... initiation à internet,

B@cc-Informatique est à votre disposition au 26, rue de Ménil à BACCARAT par téléphone au 06.95.08.74.40 ou sur son compte Facebook : « baccarat pc ».

■ Liste électorale

Pour pouvoir voter en 2015, les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales.

La date limite d'inscription est fixée au 31 Décembre 2014.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont effectué leur Journée Défense et Citoyen (Les informations établies sur la base du recensement militaire sont transmises aux mairies par l'INSEE). En dehors de ce cas, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire à l'aide d'un formulaire d'inscription, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 Mars 2015.**

Champ de tir

Promeneurs, attention !

Tirs prévus les 2, 3, 4, 9, 10, 11, 16, 17, 18 décembre.

CLUB VOSGIEN

Sorties du jeudi - +/- 10 km

04/12 Raon l'Etape

Infos : 06 62 85 59 97

11/12 Neuville-les-Badonviller

Infos : 06 12 69 14 00

18/12 La Bourgonce

Infos : 06 83 63 64 13

Plus d'informations :

Daniel MATHIEU : 06 62 85 59 97

Daniel VITRY : 03 29 58 37 39

ETAT CIVIL

► Naissances

11 /10 : Enora MICHEL

Félicitations aux parents !

► Décès

14 /10 : Jeanne MUNIER
veuve SCHWEBEL

15 /10 : Edith KLEIN

15 /10 : Christian GERARDIN

25 /10 : Monique REMY
veuve DASSAUD

27/10 : Andrée FIFRE
épouse TECQUERT

11/11 : Moïse LITIQUE

Nos sincères condoléances aux familles !

► Mariages

Néant

■ Permis de conduire : combien de points ?

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur **solde de points** via le site sécurisé <https://www.telepoints.info>, une information gratuite et importante pour tous les titulaires de permis de conduire quelque soit sa catégorie.



Bientôt Noël

Jouez la simplicité et la proximité : à deux pas de chez vous, les commerçants bachamois peuvent vous proposer une foule d'idées cadeaux !



BACCARAT

✓ **Du luxe ...**
en jouant la carte « Baccarat » ou celle de tous les magasins de cristaux rue des cristalleries qui vous proposeront toutes leurs créations. Personnalisez en faisant appel aux graveurs ...

✓ **Du gourmand ...**
des coffrets chocolats, caramels, confiseries, café, thé chez les boulangers-pâtisseries, vin et paniers cadeaux chez le caviste, repas gourmands dans les restaurants,

✓ **Du tout « doux » ...**
avec des chèques-cadeaux : soins, maquillage, manucure, épilation... chez les esthéticiennes et les coiffeuses.

✓ **Du futile ... on adore !**
Bijoutier-horloger, artisans-créeurs, marché de Noël au Pôle Bijou ... la cité regorge de ressources en la matière ... et se fait ambassadrice du bijou.

✓ **De l'éternel ...**
Le temps passe, les images restent ! Agrandissements, photos souvenirs, shooting, le photographe immortalise ...

✓ **Du culturel ...**
Coups de cœur, les livres séduisent et animent les passions ... Romans, Histoire, terroirs, souvenirs ... en stock ou sur commande à la librairie.



✓ **De l'utile ...**
Vêtements, bonnets, ganterie, sacs, ceintures, accessoires mode, chaussons, ... on trouve de tout dans notre ville !! Demandez-conseil aux professionnels de vêtements, chaussures et accessoires.

✓ **De la déco ...**
Compositions, bouquets, centre de tables, objets déco, les fleuristes sont créatifs et ont plus d'une « fleur » à leur arc !

✓ **Des trésors cachés ...**
On ne prétend pas à l'exhaustivité, vos commerçants ont des idées ... alors le mieux est d'échanger !

En 2014, c'est décidé, on se la joue "local et original" !

Etoiles de Noël au chocolat & aux deux poivres

Pour 20 cookies

INGRÉDIENTS

● 115g de chocolat à 70% ou à 80% de cacao ● 350g de beurre doux ● 350g de sucre en poudre ● 2 gros œufs, légèrement battus ● 1c. à café d'extrait de vanille ● 380g de farine type 65 ● 190g de très bon cacao en poudre ● ¼ c. à café de sel ● ¼ c. à café de cannelle ● ½ c. à café de piment de Cayenne ● 2/3 c. café de poivre noir moulu ● 3 c. à soupe d'éclats de fèves de cacao ou de noisettes.

1- Battre le beurre et le sucre avec un batteur électrique
2- Ajouter les œufs et la vanille et battre jusqu'à ce que le mélange devienne mousseux. Réserver.

3- Ajouter la farine en la tamisant, puis tous les autres ingrédients, sauf les éclats de fèves, puis bien battre de nouveau.

4- Ensuite, presser ou rouler afin de former un disque, couvrir de film alimentaire et mettre au réfrigérateur pendant au moins 1 heure. Vous pouvez aussi congeler cette pâte.

5- Préchauffer le four à 180°C. Sortir la pâte à cookies du réfrigérateur et la laisser revenir à température ambiante.

6- Sur une surface légèrement farinée, rouler la pâte avec un rouleau à pâtisserie et parsemer d'éclats de fèves de cacao ou de noisettes.

7- Découper des formes avec des emportes pièces, les poser sur une plaque allant au four et recouverte de papier sulfurisé.

8- Mettre au four pendant 6 à 8 minutes.

Les cookies auront l'air de n'être pas cuits ! C'est parfait ! Les laisser refroidir, puis décorer d'éclats de fèves de cacao.

Ils se garderont pendant 5 à 6 jours au réfrigérateur.

ANAGRAMMES FLÉCHÉS

Dans chaque case, changer l'ordre des lettres pour trouver un nouveau mot comme dans l'exemple.
PS : une petite aide ... commencez par les mots les plus petits.

AVICULTEUR	OREADE	MATIONS	SAUTAS	LIQUEFIAS	RIVE	RECRIA	DIANE
VANDOISE	ALATERNE	TIN	EN		NITRENT	EL	LOUASSE
↓	↓	↓	↓	TUILAIS →	↓	↓	↓
IONISER →				RAIERAI →			
CARTES				NU			
↓			ALLUNE →	↓		NEO →	
NUE →			CALAIT			CELESTIN	
ALTERANT		URINAL →	↓			RECU →	
↓		RECRIERAS				CRETACES	
ET →				FACILE →			EC
ALUNE		CET →		FREINAS-SENT			↓
↓		BATON		FEINS →		CE →	
				TRIO			
			ATTIREE →	↓		ES →	
			TESTE			NU	
ECARTONS →			↓				
EH					LUE →		
↓					ENCRER		VENTE
		BATTRE →					↓
		CLAUDES			CERNER →		↓
					PETRIE		
	DITO →						AV →
OURLETS	OSAIS			NIERAS →			↓
↓	↓			SAUTERAIT			DOPERAS
					RESPECTS →		
					TIRONS		
CA →		SENTIRAS →			↓		
STARS		RATISSE				TAN →	
↓						ETIOLES	
				TOREA →			
				PARUES		TOPA →	
LEI →						ARAIRE	
SUES						↓	
↓				ATTIRERAS →			LAITS
							↓
				PUNIE →		OEILS →	↓
				SAIT		TRUC	↓
AC	SUINTAT →					DICTER →	
↓	CAR					NIF	
		RASSI →					
		HO				FERLES →	
						EL	
						↓	
RIOTER →							
ASSECHE					LIEUR →		ET →
↓							↓
					TENTA →		SA →

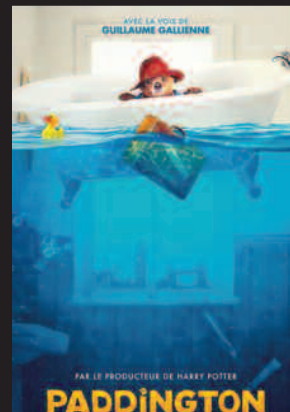
SUDOKUS

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

Solutions
des jeux page 14

2	8				3		4	
					2	7	6	1
9	7		4	5	1	8		2
6						4		3
	1	4	7			2		
7			9		4	5	1	
	2				5		9	7
8		7	3			1	2	4
1	6				7	3	5	

4			1			2	3	7
9					4	1	8	
		2		8	3	9		5
7		6	3	1			5	2
8	5	3	4	6				9
2			8	7	5			4
					1			
	2		9		8		7	
		8	6	3	7	4		1



5 et 6 DEC Interstellar

Le film raconte les aventures d'un groupe d'explorateurs qui utilisent une faille récemment découverte dans l'espace-temps afin de repousser les limites humaines et partir à la conquête des distances astronomiques dans un voyage interstellaire.

12 et 13 DEC Hunger Game 3 : la révolte

Katniss Everdeen s'est réfugiée dans le District 13 après avoir détruit à jamais l'arène et les Jeux. Sous le commandement de la Présidente Coin, chef du district, et suivant les conseils de ses amis en qui elle a toute confiance, Katniss déploie ses ailes pour devenir le symbole de la rébellion. Elle va se battre pour sauver Peeta et libérer le pays tout entier, à qui son courage a redonné espoir.

21 et 22 DEC Astérix ou le royaume des Dieux

Nous sommes en 50 avant Jésus-Christ ; toute la Gaule est occupée par les Romains... Toute ? Non ! Car un village peuplé d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours à l'envahisseur. Exaspéré par la situation, Jules César décide de changer de tactique : puisque ses armées sont incapables de s'imposer par la force, c'est la civilisation romaine elle-même qui saura séduire ces barbares Gaulois. Il fait donc construire à côté du village un domaine résidentiel luxueux destiné à des propriétaires romains. : « Le Domaine des Dieux ». Nos amis gaulois résisteront ils à l'appât du gain et au confort romain ? Leur village deviendra-t-il une simple attraction touristique ? Astérix et Obélix vont tout faire pour contrecarrer les plans de César.

Séances à 20h30 (sauf mentions contraires) - Tarif unique : séance à 5€

26 et 27 DEC

2 Films - horaires non définis

Repas de famille

Mr Poggi rêve de la mairie de son village. Il est carrossier et de droite. Avec sa femme, la pulpeuse Bernadette, ils invitent leur beau-frère et belle-sœur, Bruno et Huguette, profs de gauche, pour un déjeuner dominical. Le thème des retrouvailles est explosif : « qui va prendre Mamie à Noël ? » Le repas de famille peut commencer...

Paddington

Paddington raconte l'histoire d'un jeune ours péruvien fraîchement débarqué à Londres, à la recherche d'un foyer et d'une vie meilleure. Il réalise vite que la ville de ses rêves n'est pas aussi accueillante qu'il croyait. Par chance, il rencontre la famille Brown et en devient peu à peu un membre à part entière.

2 et 3 JANV

Le Hobbit la bataille des 5 armées

Atteignant enfin la Montagne Solitaire, Thorin et les Nains, aidés par Bilbon le Hobbit, ont réussi à récupérer leur royaume et leur trésor. Mais ils ont également réveillé le dragon Smaug qui déchaîne désormais sa colère sur les habitants de Lac-ville. A présent, les Nains, les Elfes, les Humains mais aussi les Wargs et les Orques menés par le Nécromancier, convoitent les richesses de la Montagne Solitaire. La bataille des cinq armées est imminente et Bilbon est le seul à pouvoir unir ses amis contre les puissances obscures de Sauron.

Au cinéma "le Concorde"

12 rue Abbé Munier - 03.83.75.21.61

Programme sous réserve de modifications
Egalement disponible sur www.ville-baccarat.fr

LECTURE

Sous le velours, l'épine Alain ROQUEFORT

Ancienne résistante, Rose porte un lourd secret dont elle veut se libérer lors d'une rencontre imprévue un soir de pluie ...

Etrange retour dans une époque insouciante qu'une jeune fille gaie et ambitieuse s'apprêtait à embrasser avidement, et qui va soudainement basculer dans la cruauté et la barbarie.

Amours et amitiés, courage et lâcheté, haine et vengeance : tous ces sentiments ont émaillé la longue existence de cette femme au corps et à la mémoire torturés par la férocité de la guerre.

Ses pérégrinations chaotiques, ses souffrances morales, l'ont poussée vers une farouche et inexorable obsession de vengeance ...



JEUNESSE

18 histoires de princesses et de fées

Des histoires de princesses, de princes charmants, de rois, de reines, de châteaux, de sorcières ...

Des histoires de fées, de potions et formules

magiques ...

A raconter aux petites princesses et aux petites fées avant de partir au pays des rêves. Dès 5 ans en lecture accompagnée et dès 7 ans en lecture seule.

► Livres disponibles
à la Bibliothèque
PI Général de Gaulle
Mercredi de 16h à 17h30
Vendredi de 9h à 11h et de 17h à 18h30

NUMÉROS UTILES

numéros utiles

URGENCES

Pompiers	18
Police-secours	17
Gendarmerie	03.83.75.34.82
Urgence médicale - SAMU	15
depuis votre portable	15 ou 112
Hôpital Lunéville	03.83.76.12.12
Hôpital St Dié	03.29.52.83.00
Centre anti-poison	03.83.32.36.36
Astreintes pharmacie	32.37

ASSISTANCES

Enfance maltraitée	119
Fil santé jeunes	0 800 235 236
Drogue info services	0 800 231 313
- Depuis un portable :	01 70 23 13 13
- Ecoute cannabis :	0 811 912 020
- Ecoute Alcool :	0 811 913 030
Sida info service	0 800 840 800
Croix Rouge écoute	0 800 858 858
Allosécu - serveur vocal	0 820 900 900
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	0 820 904 184
Caisse d'Allocations Familiales ...	0 810 255 410

DEPANNAGES

EAU - urgence - service municipal	03.83.75.29.83
.....ou	06.72.02.84.41
EDF	09 726 750 54
GDF	0 800 47 33 33
Câble	39 90

NUMÉROS VILLE

Centre Technique Municipal	03.83.75.29.83
Week-end et jours fériés	06.72.02.84.41
Accueil Mairie	03.83.76.35.35
Espace Loisirs	03.83.75.41.13
Service culturel	03.83.76.35.37
Ecole de musique	03.83.75.18.96
Piscine Intercommunale.....	03.83.75.15.79

OFFICE DU TOURISME 03.83.75.13.37

AGENDAS

agendas

Décembre



- à partir du 01/12** Exposition de poupées anciennes, et ours contemporains, Hôtel de Ville. Lire p13.
- 1^{er} décembre** Réunion publique sur la maîtrise des énergies proposée par l'OPH Lunéville, Espace Loisirs à 17h30.
- 5 décembre** Ass.Générale de Baccarat Plongée, Espace Loisirs à 20h00. Passage de St Nicolas dans les écoles.
- 6 et 7 décembre** Marché de St Nicolas, salle des fêtes et Place des Arcades. Stand du Rotary Club, Place des Arcades. Lire p 13.
- 6 décembre** Téléthon avec l'association Handisport de Lunéville et VTT Tonic. Arrivée prévue à BACCARAT vers 12h20, place des Arcades.
- 10 décembre** Goûter ADMR – Salle des Fêtes (sur invitation) Réunion du Conseil Municipal, Hôtel de ville à 20h30.
- 13 décembre** > Journée « 1 jouet : 1 enfant » organisé par le Sporting Club, Pôle Sportif de 8h30 à 18h00.
> Remise de chèque par l'Office Municipal des Sports à l'association « Les Amis de Charles », à l'Hôtel de Ville, à 11h00.
> Cérémonie de la Sainte Barbe, Place du 86^{ème} RI, dès 17h00.
- 14 décembre** > Tournoi de tennis de table au Pôle Sportif à partir de 9h30
> Thé dansant organisé par Baccarat Dynamic, à la salle des fêtes, à 14h30.
- 18 décembre** Conférence « La poupée, un jouet millénaire » par Isabelle NUNCCQ, à l'Hôtel de Ville à 15h30. Lire p 13.
- 20 décembre** Arbre de Noël du CCAS, au cinéma Le Concorde, à 14h30.
- 23 décembre** Tournoi Futsal – Pôle sportif de 9h00 à 18h00.
- 30 décembre** Tournoi Futsal – Pôle sportif de 9h00 à 18h00.

Concours des maisons illuminées

Les personnes qui souhaitent participer au Concours des maisons illuminées doivent impérativement s'inscrire en Mairie auprès de Marcelle DURUPT :

par téléphone au 03.83.76.35.35 ou par mail marcelle.durupt@ville-baccarat.fr
Passage du jury les 22 et 23 décembre.

Déc.



- > 20/12 : Loto de la Société des Fêtes, 20h, salle Beaugard.
- > 20/12 : Heure musicale de Noël de l'Harmonie, 18h, Halle aux Blés.
- > 21/12 : Arbre de Noël à La Trouche, ancienne école de La Trouche.
- > 22/12 : Pot de Noël de l'Athlétic Club Raonnais, Maison des Associations.
- > 23/12 : Noël au Club de l'Âge d'Or, 14h, rue Clemenceau
- > du 26 au 28/12 : stage multi activités organisé par le Judo Club Raonnais à la Halle des Sports et au dojo.
- > Du 29 au 31/12 + les 2 et 3/01: stage de perfectionnement de ski à Gérardmer organisé par le Ski Club Raon-Baccarat.

MEMO

Ordures ménagères



Baccarat					Mardis
2	9	16	23	30	Dec.

Badménil					Mercredis
3	10	17	24	31	Dec.

Eco-sacs



Baccarat			Badménil	
3	17	31	Déc.	

Les sacs et bacs sont à déposer la veille après 19h

> jusqu'au 12/12 : exposition des tableaux du peintre Patrick BOULAY avec l'association "Reg'art" au lycée .

> 02/12 : Assemblée générale de l'Aïkido Club Raonnais, 20h, salle de réunion sous le dojo, rue Clémenceau.

> 03/12 : goûter du Secours Catholique, 15h, maison paroissiale.

> du 5 au 7/12 : Téléthon 2014.

> du 5 au 24/12 : Quinzaine commerciale de Noël par l'association "Coeur de Ville"

> du 6 au 21/12 : Exposition "Rencontre" par le "cercle chromatique" à l'espace Émile Gallé.

>07/12 : Marché de Noël de l'Amicale de l'Harmonie municipale, venue de Saint-Nicolas, animations et feu d'artifices, place de la République.

>13/12 : Bal de la Carrière de Trapp, salle Beaugard.

> 14/12 : Concert de Noël de l'Harmonie municipale, 16h, église Saint-Georges.

> 14/12 : Arbre de Noël du personnel communal, salle Beaugard.